



Commune de Chuzelles

Envoyé en préfecture le 06/01/2023

Reçu en préfecture le 06/01/2023

Publié le 06/01/2023

SLO

ID : 038-213801103-20230105-DE2023_02-CC

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU MAIRE N°2023/02

NUMERISATION DES ARCHIVES D'ETAT CIVIL – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LICENCE, MAINTENANCE ET ASSISTANCE DES ANNÉES 2023 A 2025 ET REPRISSE DES NUMERISATIONS DES ANNÉES 2020 A 2022

Le Maire de la Commune de Chuzelles (Isère),

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du conseil municipal du 27 mai 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire dans les limites de l'article L 2122-22 susvisé,

Considérant qu'afin de préserver les archives d'état civil de la commune et assurer leur conservation (reproduction de registres par photocopie ou scanner règlementairement interdite), la commune de Chuzelles souhaite poursuivre la numérisation de ses archives d'état civil avec a société Archives Multimédia sise 5 route du Pic 01260 HAUT VALROMEY

DECIDE

Article 1^{er} : Le contrat de licence/maintenance/assistance avec la société Archives Multimédia, sise 5 route du Pic 01260 HAUT VALROMEY, est renouvelé pour la période de 2023 à 2025 pour un montant annuel de 300 € HT.

Article 2 : La numérisation des registres d'état civil de 2020 à 2022 et leur intégration dans le logiciel de Gestion d'état civil numérisé des communes « GECMO » sera assurée par ce prestataire pour un montant forfaitaire de 350 € HT

Article 3 : La présente décision fera l'objet d'un compte-rendu au prochain conseil municipal et d'un affichage en Mairie.

Ampliation en sera adressée au Sous-préfet de l'arrondissement de Vienne (Isère),

Fait à Chuzelles, le 30 décembre 2022

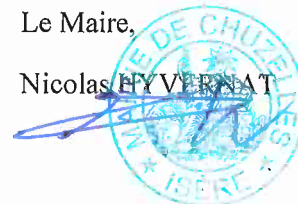
Publiée le : 05/01/23

Transmise au contrôle de légalité

Par voie dématérialisée (ACTES) le : 05/01/23

Le Maire,

Nicolas FRYVERNAT



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Mairie de Chuzelles – 1 Place de la Mairie – 38 200 CHUZELLES

Tél : 04 74 57 90 97 / Fax : 04 74 57 43 08

mairie@chuzelles.fr